

Quelle armée pour quel avenir? : L'évolution stratégique en Europe et ses répercussions sur notre défense militaire. 1re partie

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **136 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelle armée pour quel avenir?

L'évolution stratégique en Europe et ses répercussions sur notre défense militaire

par le colonel EMG Dominique Brunner,
de la Société d'Etudes Militaires
(première partie)

La coïncidence d'événements divers au cours des 20 derniers mois a créé des conditions très particulières pour la discussion – déclenchée peu avant – du projet officiel de réorganisation de l'armée suisse. Une récapitulation de ces événements s'impose pour que l'on saisisse mieux la nécessité de considérer la question sous un angle en même temps différent et plus vaste que l'optique choisie jusqu'ici.

Le projet annoncé le 25 mai 1989

Le 25 mai 1989, le nouveau chef du Département militaire fédéral expose le plan d'une réduction considérable de l'armée. On prévoit d'abaisser son effectif de quelque 700 000 hommes à 450 000. Les unités des divers niveaux devront être réorganisées, leurs missions seront à définir de même que les moyens qu'elles détendront. Il faudra adapter l'instruction aux nouvelles données. Le but déclaré est de mettre en vigueur cette nouvelle organisation dès le milieu des années 90. Pour atteindre le résultat escompté – une armée dont les dimensions seront réduites, mais dont la force de combat devrait rester la même –, on décide d'abaisser la durée de l'obligation de servir. Au lieu d'être incorporés jusqu'à l'âge de 50 ans, soldats et sous-officiers seront licenciés dès l'âge de 42 ans.

Il faut noter que ce projet n'est pas le fruit d'une appréciation nouvelle de la situation stratégique ou d'une révision de nos objectifs en matière de défense. Il résulte de la décision, fort justifiée, de faire un meilleur emploi du personnel disponible.

Le bouleversement dans le monde socialiste dès 1989

A la surprise générale, le système dit socialiste imposé par l'Union soviétique aux pays de l'Europe de l'Est s'effondre en quel-

ques mois. Le processus s'explique avant tout par la crise très grave que traverse la grande puissance, au sens militaire, qu'est l'URSS. Ce qui avait débuté comme tentative de réforme dirigée et dictée d'en haut s'est transformé, dès 1989, en révolution dont l'issue reste incertaine. Dans les pays qui appartenaient autrefois aux Empires autrichien ou allemand, des élections libres portent au pouvoir des partis non communistes. La Tchécoslovaquie et la Hongrie obtiennent des Soviétiques la promesse du retrait de leurs garnisons dans un avenir proche. La réunification allemande devient réalité et la nouvelle Allemagne reste membre de l'OTAN. Les Soviétiques consentent à évacuer l'Allemagne de l'Est dans les années à venir contre le versement de milliards de marks...

Si le Pacte de Varsovie n'est pas dissout, il n'est néanmoins plus qu'un pâle reflet de ce qu'il était autrefois. (La disparition des structures militaires a, depuis, été décidée.) Aussi les conditions dans lesquelles furent entamées en mars 1989 les premières négociations sur une réduction notable des armements classiques entre l'Atlantique et l'Oural, qui aient une réelle chance d'aboutir, n'existent-elles pratiquement plus. La conclusion du traité sur les forces conventionnelles en Europe, prévue pour le mois de septembre 1990, subit un retard.

Or, les Etats-Unis et l'OTAN en général font dépendre leur participation à la conférence au sommet des signataires de la CSCE, qui devrait se tenir à Paris fin novembre, conférence qui doit sanctionner le nouvel ordre des choses en Europe, de la conclusion du traité sur le désarmement en matière d'armes classiques. C'est sous cette pression que les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis et de l'URSS se rencontrent début octobre pour débloquer les négociations. Ils réussissent à résoudre les problèmes qui menaçaient de faire échouer la négociation, mais d'une manière qui suscite des interrogations: s'écartant des exi-



Le F/A-18 «Hornet»

gences qu'elle avait défendues auparavant, l'OTAN fait dans presque tous les domaines des concessions à l'Union soviétique. On concède à chaque Alliance, celle de l'Ouest et celle de l'Est, 20 000 pièces d'artillerie – au lieu des 16 500 que l'OTAN avait préconisées dès le début des négociations –, 30 000 véhicules blindés (sans compter les chars de combat, 20 000 pour chaque camp) – au lieu des 28 000 que voulait l'OTAN – et entre 6000 et 7000 avions de combat, alors que l'OTAN ne voulait en accepter que 4700, auxquels se seraient ajoutés 500 appareils de chasse.

Le traité signé à Paris le 19 novembre a sanctionné ces effectifs qui dépassent ce que l'alliance occidentale jugeait approprié!

Pour ce qui est des armements disponibles, le potentiel militaire de l'Union soviétique est intact. L'URSS continue de moderniser non seulement sa panoplie nucléaire, notamment stratégique, mais encore son armement classique. Cependant, la situation géostratégique en Europe a profondément

évolué: une attaque surprise de grande envergure dirigée contre l'Europe occidentale, perspective qui n'a cessé d'inquiéter les responsables de l'OTAN à partir des années 70, n'est plus guère imaginable en raison des difficultés internes que connaît l'URSS et de la défection des anciens Etats satellites. Jamais au cours des deux dernières décennies la liberté d'action de l'URSS n'a été aussi limitée que maintenant.

La crise soviétique

Fin 1990, le système soviétique est ébranlé. L'autorité du pouvoir central est contestée par presque toutes les républiques à la suite de l'affaiblissement du parti communiste. L'échec du système économique socialiste et les demi-mesures qui ont caractérisé la politique de «perestroïka» entraînent le marasme économique et menacent l'approvisionnement d'une partie de la population même en choses élémentaires. Les forces armées soviétiques, en voie de restructuration pour des raisons de politique extérieure, mais aussi à cause de l'évolution démographique, plus précisément de la diminution du contingent russe et slave, connaissent, en partie du moins, des difficultés en matière de motivation.

C'est notamment le cas des troupes en Europe de l'Est, dont le retrait est prévu. Il est inévitable que la discipline s'en ressente.

La crise très grave que l'URSS traverse fait naître la crainte qu'une guerre civile pourrait éclater qui aurait des répercussions sur les pays voisins. En effet, des quantités énormes d'armes conventionnelles, mais aussi nucléaires et chimiques, sont stockées en Union soviétique. Déjà, des groupes rebelles se sont procuré des armes légères dans des dépôts de l'armée en Arménie et en Azerbaïdjan. D'éventuelles vagues de réfugiés atteindraient d'abord des pays de l'Europe de l'Est comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, dont l'économie est durement éprouvée par 40 ans de régime socialiste. Comment l'OTAN réagirait-elle devant l'appel de ces pays de les secourir si des combats que se livreraient des groupements armés en Union soviétique étaient portés au-delà des frontières? Quelle serait la réaction des forces soviétiques qui sont encore stationnées dans des pays d'Europe de l'Est? Et si le pouvoir central perdait le contrôle des événements? La crise économique aiguë qu'accompagnent les tendances sécessionnistes de diverses républiques ne suscite-t-elle pas le danger d'une réaction violente? Ni ces perspectives, ni

celle d'un effondrement de l'empire soviétique ne peuvent laisser indifférents les pays occidentaux. Car l'Union soviétique est, vu son potentiel militaire, une grande puissance. Une grande puissance, c'est à notre époque une puissance qui détient d'énormes moyens nucléaires. Comment – autre interrogation qui s'impose – conclure des accords en matière de désarmement si l'autorité de Moscou continue de s'effriter?

Un facteur d'insécurité

Du point de vue de la superficie, l'URSS est le plus grand Etat. Il compte plus de 285 millions d'habitants dont plus de 140 millions d'habitants en Russie, le centre de l'empire. Etant donné la puissance militaire de l'Union et le caractère dramatique des événements qui s'y déroulent, l'avenir de l'Union soviétique apparaît comme le facteur stratégiquement décisif pour l'Europe et de ce fait pour la Suisse dans les années à venir.

Pour ce qui est de l'évolution future, trois possibilités se dégagent:

Fin de la crise dans un avenir prévisible. Un régime libéral est instauré. L'URSS désarme de sorte qu'elle ne constitue plus, pour l'Europe en particulier, une menace potentielle grave. Elle entretient avec

Le «Léopard II»: épine dorsale des forces mécanisées suisses



l'étranger des relations diplomatiques normales.

La crise se poursuit et peut aboutir, pour citer les extrêmes, soit à la dissolution de l'Union, soit à un conflit interne plus ou moins violent qui pourrait avoir des répercussions directes ou indirectes sur l'Europe.

Enfin, le rétablissement de l'autorité centrale, quelle qu'en soit la couleur politique, le maintien du statut de grande puissance avec une politique extérieure et militaire correspondante.

En mars 1990, un expert américain, le professeur Sewerin Bialer de la Columbia University, exposait la thèse suivante: «Premièrement, en Union soviétique une réforme dirigée s'est transformée en révolution. Deuxièmement, le processus politique principal qui se déroule en URSS est un processus de polarisation, de radicalisation et de mobilisation des masses à partir de positions se situant à gauche et à droite de Gorbatchev... Et troisièmement, les convulsions et les conflits qui ébranlent l'URSS ne sont pas simplement des étapes sur un chemin menant à un état de choses meilleur, mais il s'agit de tendances qui dureront vraisemblablement longtemps et qui iront en s'intensifiant.»

Le point de vue helvétique

Le 31 janvier 1990, le Conseil fédéral décide l'élaboration d'un nouveau rapport sur la politique de sécurité de la Suisse. Le bouleversement que l'on observe en Europe de l'Est et ses implications géopolitiques et géostratégiques ainsi que le résultat du vote du peuple suisse sur l'initiative visant à la suppression de notre armée sont les facteurs qui incitent le gouvernement à reconsidérer notre stratégie.

En peu de temps, ce rapport est mis au point. Il porte la date du 1^{er} octobre 1990. Dans les circonstances qui sont celles de l'année 1990, il ne peut, en fait, s'agir que de faire le point, de se rendre compte de ce qui a changé et de ce qui reste valable en matière de politique de sécurité du pays, et d'en tirer des conclusions quant à l'attitude à adopter à l'avenir. En l'occurrence, l'évolution récente et les perspectives encourageantes qu'elle laisse entrevoir déterminent ces conclusions. L'accent est mis sur

les éléments positifs que présente cette évolution. Aussi insiste-t-on sur le rôle plus important qu'auront à jouer les composantes non militaires de notre stratégie. C'est notamment la politique étrangère de la Suisse qui prend de l'importance. Cela ne veut pas dire que l'on ne reconnaisse plus à la composante traditionnellement primordiale une place essentielle: la défense militaire reste une tâche de première importance, elle est, selon les circonstances, l'action décisive. Mais, impressionné par les récents événements et au regard de l'affaiblissement de l'Union soviétique et de la défection des anciens alliés, on ne la juge plus aussi décisive qu'il y a encore peu de temps.

On assigne à l'armée la mission de contribuer avec des moyens qui lui sont propres au maintien ou au rétablissement de la paix, et on songe à des missions «casques bleus» ou semblables à celles qu'assument des Suisses depuis les années 50 sur le 38^e parallèle en Corée. Mais l'armée doit aussi et, dirons-nous, avant tout, contribuer, comme par le passé, à prévenir toute action belliqueuse contre le pays et être capable de le défendre. Enfin, elle contribuera avec les moyens dont elle dispose – génie, troupes de protection aérienne, troupes sanitaires – à la sauvegarde de l'existence en apportant par exemple son secours en cas de catastrophe.

Ce rapport devrait faciliter le débat qui a pour objet la politique de sécurité de notre pays. Il ne procurera guère de satisfaction à ceux qui se sont appliqués, au cours des dernières 25 années, à bagatelliser ou nier l'effort d'armement démesuré entrepris par l'Union soviétique, effort que les Soviétiques eux-mêmes reconnaissent aujourd'hui. Il faudra s'en accommoder, tout comme il faudra s'abstenir de faire encore plus de concessions à ces gens qui ont trop souvent fait preuve soit d'incompétence coupable, soit de mauvaise foi. Socialisme et pacifisme viennent d'être réfutés une fois pour toutes.

Mais ce qui importe avant tout, c'est que les participants au débat sur notre politique de sécurité restent conscients des lourdes incertitudes qui subsistent quant à l'avenir de l'Europe, notamment sur le plan de la sécurité. Un document officiel américain observait en septembre 1990 ce qui suit:

«La réduction des forces militaires et le retrait de troupes allant de pair avec la désintégration du Pacte de Varsovie ont limité dans une très large mesure l'aptitude des Soviétiques à déclencher avec l'appui d'autres nations une attaque surprise contre l'Europe de l'Ouest.

» La coopération entre l'URSS et les Etats-Unis dans le domaine du contrôle des armements offre de grandes chances en vue d'une réduction de la menace aux niveaux des armes nucléaires, classiques et chimiques.

» L'apparition de sentiments nationalistes au sein de l'Union soviétique, qui conduit plusieurs républiques à aspirer à l'indépendance, suscite des interrogations quant à la cohésion de l'Union soviétique.

» La nécessité de changements profonds pour faire face à l'échec de l'économie et du système politique soviétique divise le Parti communiste.

» Les Soviétiques ont adopté une attitude plus constructive dans divers secteurs de leur politique étrangère, ce que démontrent le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et l'assistance limitée qu'ils accordent à plusieurs régimes extrémistes dans le Tiers monde.

» En dépit de ces signes, qui indiquent un changement d'attitude, des aspects inquiétants subsistent:

» L'Union soviétique poursuit la modernisation de sa panoplie nucléaire, ce qui conduit à des forces plus efficaces. Les Soviétiques restent la seule puissance sur terre capable d'anéantir les Etats-Unis et leurs alliés.

» En raison des faits géographiques et démographiques auxquels s'ajoutent des dépenses militaires qui continuent d'être très importantes, l'Union soviétique conservera, de tous les pays de la masse de terre eurasiatique, le potentiel militaire le plus important. Elle aura vraisemblablement à l'avenir une armée de quelque trois millions d'hommes et des armes avec des milliers d'ogives nucléaires.

» Les Soviétiques accordent encore aujourd'hui aux activités menaçantes de quelques-uns de leurs clients une aide de l'ordre de 15 milliards de dollars.» (*Soviet Military Power 1990*, Ministère de la Défense des Etats-Unis, septembre 1990).

Premières conclusions

L'effort visant à une réorganisation fondamentale de notre armée tombe dans une période de changements profonds – ce dont personne n'est responsable –, lesquels remettent en cause les bases de toute planification en matière de politique de sécurité. Vu les nombreuses incertitudes qui subsistent, il est difficile de fixer la doctrine et l'organisation de l'armée de telle sorte qu'elles puissent demeurer valables à long terme. Quoi qu'il en soit, des décisions les concernant devront être prises bientôt. Un résultat satisfaisant peut être obtenu à deux conditions: d'abord que l'on reste conscient du fait que des facteurs essentiels demeurent incertains, notamment des facteurs externes tels que la menace potentielle en Europe et de l'Europe à l'avenir; ensuite que l'on évite des décisions précipitées sous la pression de l'actualité ou par souci de popularité.

Une armée doit répondre à des besoins qui résultent de circonstances et données stratégiques. Dans le cas d'un Etat comme le nôtre, elle a clairement pour but d'écartier des dangers qui menacent ou pourraient menacer les intérêts du pays. On doit donc se fonder sur des menaces que l'on doit raisonnablement considérer comme possibles. Quand l'avenir apparaît très incertain – comme aujourd'hui –, les solutions choisies doivent être particulièrement souples. Il s'agit alors de sauvegarder l'essentiel et de faire preuve de flexibilité en ce qui concerne ce qui peut être modifié à brève échéance. L'essentiel, c'est ce que l'on ne peut pas restaurer en peu de temps quand on l'a une fois abandonné. Cela veut dire: des cadres à la hauteur de leur tâche, des officiers et sous-officiers motivés qui prennent leur travail au sérieux; un armement, un équipement qui permettent d'être prêt en cas de nécessité dans des délais suffisants; une base d'armement – pour l'entretien, le développement et la production des matériels nécessaires – qui permette de répondre aux besoins immédiats si la situation devait soudain changer et qui peut constituer la base d'un effort d'armement que les circonstances pourraient éventuellement exiger; une troupe, enfin, prête à remplir son devoir de citoyen-soldat le cas échéant.

D. B.
(à suivre)